

Ferrières-en-Gâtinais

Gare SNCF de Ferrières-en-Gâtinais

Le sénateur interpelle le ministère des Transports

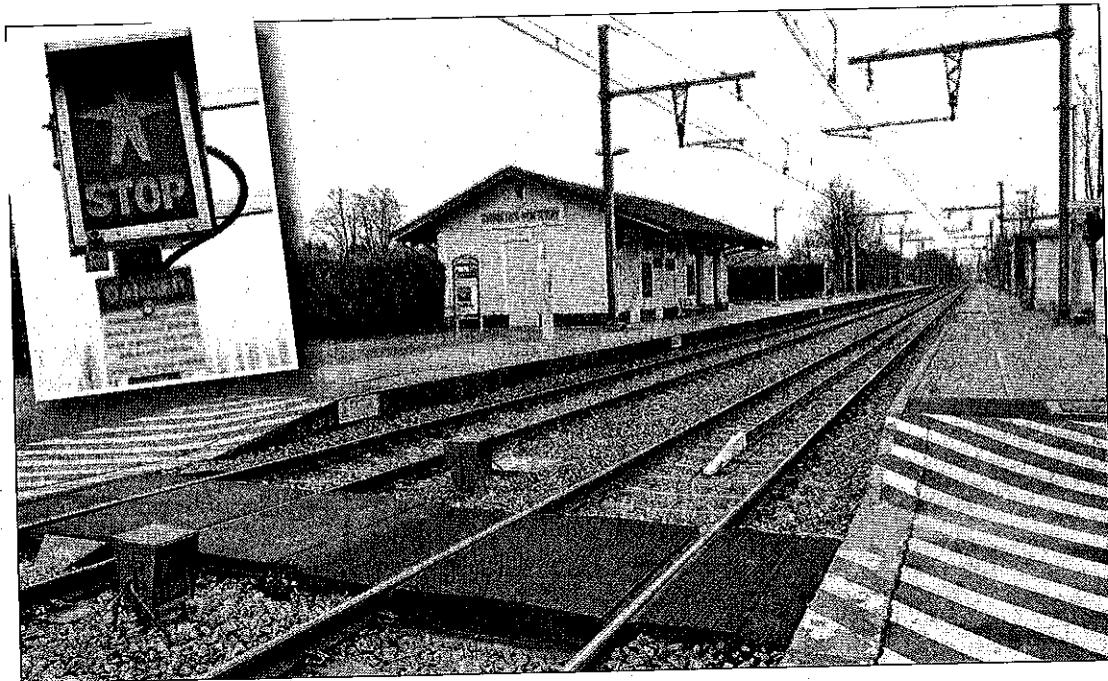
Le 25 juin 2010, une jeune fille est happée par un train en gare de Ferrières-Fontenay. Elle descendait d'un train venu de Montargis et traversait la voie pour gagner la sortie. Un train venant de Paris passe à ce moment-là à grande vitesse. La jeune fille meurt sur le coup.

Le seul signal qui annonce un stop est un clignotant rouge, disposé sur les quais en vis-à-vis et au ras du passage piétonnier. Est-ce suffisant? Non.

Tous les voyageurs qui empruntent cette gare et qui ont à traverser ces voies le confirmeront.

A la suite de cet accident, les parents de la jeune fille ont demandé au sénateur Jean-Pierre Sueur d'intervenir afin que ce drame soit dorénavant évité. Ce dernier a adressé un courrier au secrétariat d'Etat chargé des transports, requête parue au Journal Officiel le 5 août 2010. Il demande quelles dispositions et quels équipements peuvent être mis en place, en lien avec la SNCF et le Réseau ferré de France, pour assurer la sécurité des voyageurs fréquentant cette gare.

Une réponse lui est donnée, publiée au JO du 10 février 2011. Réponse que Jean-Pierre Sueur juge insuffisante car elle ne présente aucune proposition concrète. Le sénateur revient à la charge par un courrier daté du 16 février dernier, toujours à l'adresse du



Le passage piétons sur lequel a eu lieu le drame du 25 juin 2010

ministère des Transports, dans lequel il propose plusieurs solutions : *«L'une d'elles consisterait à organiser les déplacements des trains de telle manière qu'ils ne se croisent jamais sur le site de la gare de Ferrières-Fontenay, ou que la vitesse de passage des trains soit fortement réduite quand un train est à l'arrêt dans cette gare. Une autre solution consisterait à prévoir des aménagements tels qu'un passage souterrain, comme cela a été fait dans de nombreuses gares»*. Le sénateur

espère une réponse lui annonçant les dispositions prises

afin d'éviter à l'avenir tout accident tragique.

Constats d'usagers...

On se permettra d'ajouter les suggestions des usagers. Le clignotant existant devrait être doublé d'un signal sonore. Autre solution souhaitée : une passerelle qui enjambrerait les deux voies. Ces dispositions devraient s'étendre aux nombreuses petites gares que la SNCF

semble vouloir abandonner alors que le trafic des communes sur la région parisienne est de plus en plus utilisé. Les voitures en stationnement quotidien au parking de la gare de Ferrières-Fontenay témoignent d'une utilisation régulière du trafic SNCF.